



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

prêts

Question écrite n° 97170

Texte de la question

M. Lionel Tardy attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les difficultés que rencontrent les personnes atteintes d'un cancer dans l'obtention de couvertures assurantielles. À titre d'exemple, certaines personnes se trouvent bloquées dans la concrétisation de leur projet immobilier, car indépendamment de leur situation financière, elles ne peuvent trouver de compagnie d'assurance qui accepte d'assurer leur prêt en raison de leur état de santé. Au-delà de l'adoption d'un droit à l'oubli pour les anciens malades, il souhaite connaître les solutions qui s'offrent aux personnes actuellement atteintes d'un cancer face à une situation qu'ils perçoivent comme une discrimination. Il souhaite également connaître les mesures qu'elle compte prendre à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97170

Rubrique : Assurances

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 juillet 2016](#), page 6070

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)